OCOM MX20.04 – PARTICIPER À UN DÎNER RÉGIMENTAIRE

1. **Rendement :** Participer à un dîner régimentaire

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Toutes.

3. **Norme :** Le cadet doit participer à un dîner régimentaire.

4. **Points d'enseignement :**

   a. Organiser un dîner régimentaire en s'assurant que les protocoles et procédures sont respectés, y compris :

      (1) le rassemblement avant le dîner,

      (2) l'appel de mess,

      (3) l'arrivée de la table d'honneur,

      (4) le dîner,

      (5) le service du porto,

      (6) le toast à Sa Majesté,

      (7) les marches,

      (8) les discours,

      (9) le départ de la table d'honneur.

   b. Après le dîner, demander aux cadets de réfléchir à leur expérience. Chaque cadet pourrait signer un livre des visiteurs en y laissant un commentaire à propos du dîner.

5. **Durée :** Une séance (3 périodes) = 90 min.

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience d'un dîner régimentaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité est une façon interactive de donner corps aux connaissances des cadets au sujet des FAC.

7. **Documents de référence :**

   a. A-CR-050-801/PH-002 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1 - Cadres des instructeurs de cadets (CIC) Cours élémentaire de formation d'officier.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

c. A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

d. MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

e. HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs.* Extrait le 28 avril 2009 du site http://www.hmcsqueen.ca/cpomessdinner.pdf.

f. Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette.* Victoria, BC: VENTURE, le Centre d'instruction des officiers de marine.

g. ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the day – customs and traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1er avril 2009 du site http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm

8. **Matériel d'instruction :**

a. brochure du cadet sur le dîner régimentaire,

b. document de cours sur le rôle du président du comité du mess,

c. document de cours sur le rôle du vice-président du comité du mess,

d. aide-mémoire sur l'organisation d'un dîner régimentaire.

9. **Matériel d'apprentissage :**

a. brochure du cadet sur le dîner régimentaire,

b. document de cours sur le rôle du président du comité du mess,

c. document de cours sur le rôle du vice-président du comité du mess.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

a. Lorsque c'est possible, tous les rôles doivent être joués par les cadets.

b. Les cadets ont plusieurs occasions d'exercer leur leadership dans le cadre d'un dîner régimentaire :

(1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger le dîner régimentaire sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et

(2) Les cadets de phase trois, de l'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de phase quatre, de l'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles qu'agir en tant que président de mess et vice-président du mess, conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets).

c. L'organisation du dîner régimentaire doit être selon les ressources humaines et matérielles à la portée du corps / escadron.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.